



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 septembre 2013

Compte rendu affiché le : 3 octobre 2013

Date de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de délégués : 33

En exercice : 33

Présents : 19

Votants : 19

Nombre de délégués concernés : 33

En exercice : 33

Présents : 19

Votants : 19

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Louat R, Philippon B, Tardy F, A Philippon

CCFL : Séon M, Rousset L, Gonon P,

CCHL: Bruyas JM, Larue M F, Villard P, Berne M, Moralès P, R Bouchut,

SEM : Guyot P

Autres communes: Reynard R, Piot M, Pallandre A,

### **N° 429 Objet – Approbation de l'Avenant n°1 concernant les modifications d'enveloppe financière de l'Agence LB suite au 10ème programme**

Monsieur le Président présente l'avenant n° 1 qui fait suite à la mise en œuvre du 10ème programme de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et les changements (à la hausse) des taux de subventions qui en découlent. Cet avenant, qui concerne le financement des opérations inscrites dans le deuxième contrat de rivière Coise, rédigé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne doit être signé par le Président.

Après avoir pris connaissance de cet avenant, les membres du comité syndical autorisent le Président à signer cet avenant n° 1 concernant les modifications d'enveloppe financière de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 26 septembre 2013

Le Président

Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20130926-429-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2013

Publication : 02/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

